

Atelier communication visuelle

Épreuve d'admission (première bachelier)

Deux sessions d'admission sont prévues :

- du mardi 23 au jeudi 25 juin 2026
- du mardi 1^{er} au jeudi 3 septembre 2026

Les candidats doivent choisir une seule des deux sessions et avoir rempli le formulaire d'inscription en ligne : www.artsaucarre.be/devenir-etudiant/en-bac1

L'épreuve comprend un travail en atelier avec l'équipe pédagogique, à partir d'un projet que vous aurez commencé à développer chez vous. Ce **travail de conceptualisation** servira de point de départ aux échanges et aux améliorations proposées lors de l'atelier. En voici l'énoncé :

Concevez une affiche de sensibilisation sur le thème de votre choix (quelques exemples : environnement, droits humains, féminisme, liberté d'expression, santé mentale, lutte contre les discriminations, bien-être animal...).

Votre affiche peut informer, dénoncer, sensibiliser, témoigner ou rendre visible quelque chose que l'on remarque peu.

Associez-y un visuel et un slogan – tous deux originaux – et travaillez leur composition sur la page, au format A3. Les techniques sont libres (collage, dessin, pochoir, photo...). Aucune connaissance technique préalable n'est requise.

Le projet peut être entièrement réalisé à la main, mais il est attendu qu'il soit abouti et soigné. Un croquis griffonné sur une feuille arrachée d'un carnet ne rencontrera donc probablement pas les attentes.

En parallèle, rédigez un court texte (200 à 300 mots) expliquant votre démarche créative. Justifiez-y le choix du thème, du message, des couleurs, des typographies et de la mise en page. Vous pouvez évoquer vos influences et la manière dont votre création vise à capter l'attention et à transmettre son message.

Une première version de ce travail devra être envoyée au plus tard le lundi 22 juin ou le lundi 31 août – selon la session à laquelle vous participez – en format PDF et par e-mail à l'adresse jb.libert@artsaucarre.be.

Elle devra être accompagnée d'une **lettre de motivation** décrivant votre parcours scolaire, votre pratique artistique (scolaire et/ou personnelle) ou votre envie d'expression créative, ainsi que vos motivations à étudier à ARTS², dans le domaine des Arts visuels, et plus précisément dans l'atelier Communication visuelle.

En plus des améliorations à apporter à ce projet, la journée de travail en atelier (mardi 23 juin ou mardi 1^{er} septembre, sur le site du Carré des Arts, rue des Sœurs noires 4a, 7000 Mons) sera en partie consacrée à des exercices graphiques ne nécessitant aucune préparation préalable. Il vous est donc demandé d'apporter vos compositions originales ainsi que le matériel suivant : papiers, crayons, feutres, pinceaux, ciseaux, cutter, colle, et tout autre outil que vous aimez utiliser dans votre pratique personnelle.

À la suite de cette journée en atelier et des finitions réalisées à domicile, vous présenterez vos projets lors de l'**entretien individuel** avec le jury d'admission (jeudi 25 juin ou jeudi 3 septembre). Vous pourrez également y présenter des travaux graphiques ou artistiques réalisés antérieurement dans votre parcours scolaire ou à titre personnel. Il peut s'agir d'illustration, d'animation, de photographie, de vidéo, de 3D, de dessin, de peinture, de collage... mais aussi de carnets dans lesquels vous rassemblez vos idées sous forme de croquis et/ou de textes. Ces travaux peuvent également être numériques.

Pour toute information complémentaire :

Jean-Bernard Libert, professeur responsable de l'option – jb.libert@artsaucarre.be